



## Une auto-entreprise active sur deux toujours pérenne cinq ans après

**E**n Corse, sur les 2 400 auto-entreprises créées en 2010, 65 % ont démarré leur activité. Parmi ces dernières, une sur deux est toujours active cinq ans après. Leur développement diffère selon qu'il s'agit d'une activité principale ou complémentaire. Cependant, il reste fragile.

Elisabeth Gallard, Insee

En 2010, le statut de l'auto-entreprise, apparu en 2009, connaît un succès important en Corse comme au niveau national. Avec 2 400 structures créées, il représente 57 % des créations d'entreprises de l'île. Aujourd'hui, ce statut suscite moins d'engouement qu'à ses débuts. Depuis 2009, les créations en auto-entreprises diminuent de 38 % en Corse contre 30 % en métropole. Les auto-entrepreneurs deviennent ainsi minoritaires parmi les créateurs. En 2016, ils représentent 37 % des créateurs d'entreprises de la région, soit 1 380 auto-entreprises (ou micro-entreprises) (*figure 1*).

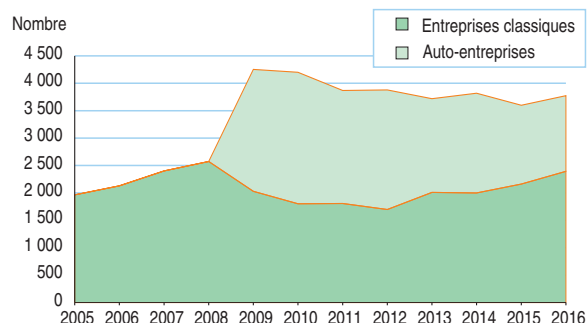
Parmi les auto-entrepreneurs inscrits au premier trimestre 2010, 65 % ont démarré leur activité c'est à dire ont déclaré un chiffre d'affaires dans les deux années suivant leur immatriculation, les autres ayant été radiés. Cette part est plus élevée qu'en moyenne nationale (62 %), en lien avec la proportion supérieure des créations comme activité principale.

### Meilleure pérennité des auto-entrepreneurs corses

En Corse, 48 % des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010 sont toujours actifs cinq ans après, soit 10 points de plus qu'en France de province. Quel que soit leur profil, les créateurs résistent mieux qu'en province (*figure 2*).

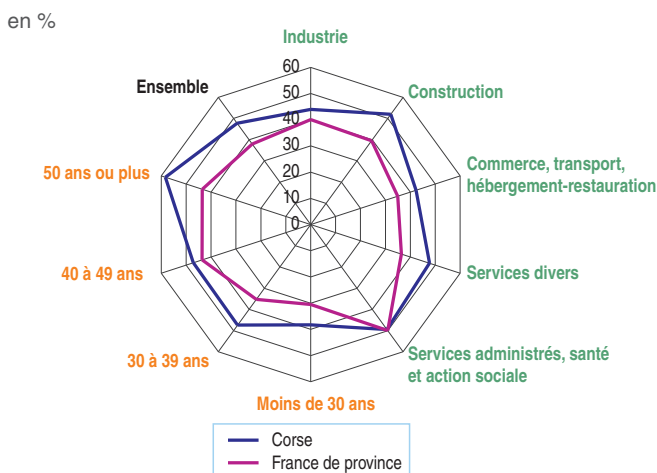
Dans la région, contrairement aux créations classiques, les auto-entreprises les plus pérennes relèvent du secteur de la construction ou sont gérées par les créateurs les plus âgés. Ces profils sont en outre surreprésentés sur l'île, ce qui contribue en partie à la meilleure survie globale par rapport au niveau national. La pérennité des auto-entrepreneurs est encore plus

### 1 Evolution des créations d'entreprises selon le statut en Corse



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des établissements

### 2 Taux de pérennité des auto-entreprises selon le secteur d'activité et l'âge du créateur en 2015



Source : Insee, Enquête auto-entrepreneurs 2010 vague 3

élevée pour ceux dont c'est l'activité principale : 59 % en Corse. Ce taux reste toutefois inférieur à celui des créateurs classiques : 64 %. Lorsque l'auto-entreprise constitue une activité complémentaire, elle résiste moins bien au temps.

### Activité principale ou complémentaire : un développement différent

En 2015, pour la moitié des auto-entrepreneurs corses toujours actifs, il s'agit de leur activité principale, soit un niveau équivalent à la province. Ils n'ont alors en général pas d'autres revenus (6 sur 10) à l'exception de celui du conjoint (3 sur 10). Leur activité est essentiellement tournée vers une clientèle de particuliers (81 %), des clients nombreux et locaux (figure 3). Ces auto-entreprises présentent ainsi les mêmes caractéristiques que les entreprises classiques.

Leur chiffre d'affaires est en outre plus important que celui des auto-entreprises qui constituent une activité complémentaire pour leur créateur. La moitié d'entre elles dégagent plus de 10 000 euros et seulement 18 % moins de 3 000 euros, alors qu'une entreprise sur deux en activité complémentaire ne dépasse pas 3 000 euros de chiffre d'affaires.

Les auto-entrepreneurs pour lesquels l'entreprise constitue une activité complémentaire sont nombreux à avoir un revenu lié à une activité salariée (la moitié). Ils sont un peu plus tournés vers le marché des administrations ou des entreprises (respectivement 8 % et 26 %) et 3 % déclarent avoir comme principal client leur ancien employeur. Ainsi, leur chiffre d'affaires est plus souvent réalisé avec seulement un ou deux clients (26 %).

### Mais qui reste fragile

Entre 2013 et 2015, le développement des auto-entrepreneurs insulaires encore actifs est plus fragile qu'en province. Seuls 12 % d'entre eux ont un chiffre d'affaires en augmentation contre 20 % en province. A l'inverse, la part des auto-entrepreneurs dont le chiffre

### 3 Répartition des auto-entrepreneurs selon la nature de leur activité et leur nombre de clients en 2015

en %

	Corse		France de province	
	activité principale	activité complémentaire	activité principale	activité complémentaire
1 client	2,4	9,2	3,8	10,2
2 clients	4,7	17,1	4,6	11,3
3 à 10 clients	43,9	46,5	34,8	47,4
Un plus grand nombre	46,5	20,8	47,3	28,3
Un grand nombre mais avec quelques clients importants	2,5	6,4	9,5	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - enquête auto-entrepreneurs 2010 vague 3

d'affaires baisse est supérieure de 3 points à celle de province. Ils sont plus nombreux dans ce cas lorsque l'activité est complémentaire : près de la moitié sont concernés.

Malgré les évolutions faibles de leur chiffre d'affaires, ils sont moins nombreux à bénéficier encore de prestations sociales cinq ans après la création (seulement 7,5 % contre 12,3 % en province - hors allocations chômage) alors qu'ils étaient proportionnellement aussi nombreux à en bénéficier avant la création (12 %).

Enfin, 77 % des auto-entrepreneurs se déclarent satisfaits de leur création d'activité. D'ailleurs, 22 % d'entre eux prévoient de continuer à développer leur entreprise, et 5 % souhaitent changer de statut ou passer d'une activité complémentaire à une activité principale. Cependant, ils indiquent plus souvent qu'en province rencontrer des obstacles à l'investissement : 24 % contre 19 %. Le frein le plus fréquemment cité est le manque de fonds propres comme chez les créateurs classiques. ■

### Sources

Les statistiques de créations d'entreprises proviennent du **Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)**.

**Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** : dispositif permanent d'observation de nouvelles entreprises (tous secteurs sauf agriculture). Deux enquêtes ont eu lieu en septembre 2010 ; l'une auprès d'entreprises créées au premier semestre 2010, l'autre auprès de créateurs d'auto-entreprises à la même époque.

### Définitions

**Régime d'auto-entrepreneur** : mis en place par la loi de modernisation de l'économie en août 2008, il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2009. Il comprend des formalités de créations d'entreprise simplifiées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement allégé des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques. Depuis le 19 décembre 2014, le régime a été remplacé par celui du micro-entrepreneur. En 2010, l'auto-entrepreneur devait réaliser moins de 82 200 euros de chiffre d'affaires annuel pour une activité commerciale et moins de 32 900 euros pour les prestations de services et activités libérales.

**Insee Corse**  
Résidence du Cardo,  
rue des Magnolias  
CS 70 907  
20700 Ajaccio cedex 9

**Directeur de la publication :**  
Olivier Léna

**Rédactrice en chef :**  
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

© Insee 2017

### Pour en savoir plus

- « Les entreprises créées en Corse toujours plus pérennes qu'en province », Insee Analyses Corse n°14, mai 2017
- « 2 200 nouveaux auto-entrepreneurs en Corse en 2012 », Insee Flash n°4, février 2014

